

CAP Constructeur-trice Bois

avec des modules éco-construction!













Objectifs de la formation

Le titulaire du CAP Constructeur Bois travaille au sein d'une entreprise de charpente ou de construction bois. Il intervient lors de la construction ou de la réhabilitation de bâtiments ou de locaux. Selon les chantiers, il travaille de façon autonome ou en équipe.

En atelier, il scie, assemble et traite les différentes pièces des ouvrages (charpentes, poutres, bardages, parquets, escaliers...) d'après les relevés et les croquis qu'il a réalisés. Sur le chantier, il pose les structures et les ossatures et installe les menuiseries et les fermetures extérieures.

Il sait choisir les matériaux (bois ou dérivés), organiser le chantier (préparation des matériels, mise en sécurité du chantier, tri des déchets...) et les diverses étapes de son travail. Par ailleurs, il est à même d'évaluer et de contrôler la qualité de l'ouvrage qu'il a réalisé.







CAP Constructeur-trice Bois

Contenu de la formation

Enseignement professionnel

- Découverte du chantier
- Préparation de la fabrication : le quanlitatif, la feuille de débit, la réception des matériaux, les processus
- Traçage: charpente, ossature, escalier
- Usinage, taillage
- Assemblage et cadrage des sous ensembles et
- composants, traitement des bois
- Logistique: conditionnement, chargement et
- déchargement
- Préparation du chantier et le tracé
- Levage et assemblage des structures : ossature et
- Pose des menuiseries, cloisonnements, escaliers et
- revêtements
- Contrôle, réception et désinstallation du chantier

Agence de Redon

7 rue Saint Conwoïon 02 99 72 22 40 greta.estbretagne-redon@ac-rennes.fr



Contacts

Conseillère en formation continue Catherine DURAND Conseiller en formation continue Olivier PERROT-THOUROUDE



Pré requis

Avoir une expérience ou avoir fait valider un projet dans le domaine Ne pas avoir de contre-indications pour travailler dans ce métier



Lieu de formation

GRETA EST-BRETAGNE 7 rue Saint Conwoïon - 35605 REDON



Publics

Tout public Détail : jeunes (- de 26 ans) et adultes demandeurs d'emploi, salariés en reconversion



Formation éligible au CPF salarié



Formation éligible au CPF demandeur d'emploi



PBF Financement "Région" possible



Congé individuel de formation pour les salariés.

Modules FEEBAT 1 et FEEBAT 2

- Connaissance des solutions d'amélioration énergétique performantes
- Le fonctionnement thermique d'un bâtiment

Modules éco-construction liés au métier

- Maîtrise des éco-matériaux
- Le bâti ancien, la rénovation et les extensions en ossature bois

Enseignement général

Expression française

Mathématiques - sciences physiques

Histoire - géographie

Matières non obligatoires à l'examen pour les personnes possédant déjà un diplôme de niveau V au moins



Validation

CAP Constructeur Bois Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

Attestation d'habilitation électrique Attestation R408



Entrée en octobre 2018 et sortie en juin 2019



Informations spécifiques

Durée en moyenne : 22 semaines en centre et 10 semaines en entreprise



Tarif

Nous consulter

Code CPF demandeur d'emploi : 180234



Méthodes et moyens pédagogiques

Parcours individualisé selon le niveau de formation initiale Alternance de cours théoriques et d'applications en atelier Stages en milieu professionnel avec suivi pédagogique par les formateurs









